



# DIPLOME NATIONAL DU BREVET SESSION 2015

publié le 16/10/2015

---

Le diplôme du brevet session 2015 peut être retiré au secrétariat du collège à partir du lundi 2 novembre aux horaires d'ouverture de l'établissement.

**Merci de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité du titulaire du diplôme pour pouvoir le récupérer.**

Le relevé de notes est toujours disponible pour ceux qui ne l'ont pas déjà retiré

Le principal



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**